



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

Montreuil, le **22 FEV. 2019**

SOUS-DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS  
BUREAU COMPTABILITÉ ET RECouvreMENT

11, RUE DES DEUX COMMUNES

93558 MONTREUIL CEDEX

Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

## NOTE AUX OPERATEURS

Dossier suivi par : section garanties

Téléphone :

Mél : [dg-fin3@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-fin3@douane.finances.gouv.fr)

Réf : **190125**

Objet : Déconnexion des flux COD entre Delta G et TRIGO

Réf. : Note aux opérateurs E3/B4 du 21 septembre 2018

Par note visée en référence, les bureaux COMINT 1 (ex E3) et FIN3 (ex B4) vous informaient du report à une date ultérieure de la déconnexion des flux du crédit d'opérations diverses (COD) entre Delta G et TRIGO.

Nous vous informons que cette évolution est reportée au **2 septembre 2019**.

Cette évolution intervient après la publication d'une circulaire relative aux garanties du dédouanement le 4 décembre 2018, qui explicite les modalités pratiques et techniques de cette coupure.

Ce délai supplémentaire de six mois devrait vous permettre de développer vos propres solutions d'auto-gestion du COD.

Les bureaux COMINT 1 (ex E3) et FIN3 (ex B4) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'administrateur supérieur des  
douanes,  
chef du bureau COMINT1,

Claude LE COZ

L'administratrice des douanes,  
cheffe du bureau FIN3,

Nadine MORELLE

1000